

Neuchâtel, Le 19 mai 2022

## Les cafés-contacts de la Sécurité publique sont lancés, avec la volonté de renforcer la proximité avec la population

**Les cafés contacts de la Sécurité publique sont lancés ! Un premier rendez-vous avec la population, ce jeudi au centre-ville de Neuchâtel, a permis aux habitant-e-s d'échanger avec les agentes et agents et de découvrir la diversité de leurs missions. Le concept sera déployé ces prochains mois sur l'ensemble du territoire communal, avec des rencontres autour de thématiques sécuritaires périodiques.**

*« Dès la mise en œuvre de la fusion, il était important que le lien de proximité entre les agentes et agents de sécurité publique soit maintenu, voire renforcé, malgré un territoire communal agrandi », a relevé lors d'un point de presse Didier Boillat, conseiller communal en charge de la sécurité. « D'où la mise sur pied de ces cafés-contacts, organisés sur le terrain, dans les différents quartiers, et qui vont de pair avec une réorganisation de nos équipes en quatre secteurs géographiques. »*

En plus des secteurs nord-ouest (Valangin, Chaumont, Pierre-à-Bot, Parcs notamment), Centre (zone piétonne, port, gare...) et Est (La Coudre, Monruz, Ermitage...), le secteur La Côte, dont les agent-e-s sont basés dans les locaux de l'ancienne administration communale, dessert les zones de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Serrières.

### Des missions variées

Par équipes de 6 ou 9, reconnaissables à leur uniforme gris ton sur ton, ils et elles remplissent des tâches variées : contrôle du stationnement, contrôle des bordiers, notification d'actes officiels, traitement des demandes citoyennes, patrouilles à pied, à vélo ou motorisée, présence dans les quartiers ou encore résolution de problèmes sécuritaires. *« La population doit savoir que les agent-e-s occupé-e-s au contrôle du stationnement peuvent en tout temps être interpellés pour tout autre problème sécuritaire »,* indique Christian Bourquin, chef de la Sécurité publique au service de la protection et de la sécurité (SPS).

Les cafés contacts, qui pourront parfois être mis sur pied à l'occasion de manifestations de quartier ou d'occasions particulières, seront organisés sur l'ensemble du territoire communal. Les thématiques seront en lien avec le lieu choisi et la période de l'année : le littering en été, les vignettes de parcage en fin d'année, le stationnement

à la rentrée, le bruit à l'arrivée des beaux jours, la tenue des chiens en laisse au printemps... La population sera informée de la tenue de ces cafés contacts à travers le journal N+ et le site internet de la Ville.

## Amendes d'ordre par QR-Code

La Sécurité publique a également annoncé lors de ce point de presse l'introduction à Neuchâtel, dès le 1<sup>er</sup> juin 2022, des QR-Codes en remplacement des amendes d'ordre, comme l'ont déjà fait trois communes neuchâteloises. Le QR-Code figurant sur le document glissé sous l'essuie-glace d'un véhicule en infraction pourra ainsi être scanné par smartphone, et le paiement pourra être fait en ligne, en introduisant le numéro d'amende sur un site internet dédié.

« Cette solution doit permettre un paiement pratique, rapide et efficace, simplifiant l'acquittement des amendes par les contrevenant-e-s », précise Christian Bourquin. Les personnes dépourvues de solutions informatiques pourront attendre l'envoi de la contravention à leur domicile et la régler comme elles le faisaient jusqu'à présent. A noter que la commune de Val-de-Ruz ayant confié ses tâches de Sécurité publique à la Ville de Neuchâtel, la solution QR-Code sera également introduite au Val-de-Ruz au 1<sup>er</sup> juin. Davantage d'informations sur la mise en place de ce système figurent sur <https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/Pages/CreancesJudiciaires.aspx>

## Gestes de premiers secours

Enfin, les agentes et agents de sécurité publique peuvent désormais prêter main forte à leurs collègues ambulancières et ambulanciers en cas d'urgence sanitaire. Ils ont suivi à cet effet une formation aux gestes de premiers secours et un stage en ambulance à la caserne de la Maladière. « Chaque minute compte lors d'un arrêt cardio-respiratoire. Et lorsqu'une personne fait un malaise dans la rue, ce sont souvent les premières personnes visibles à leur uniforme que l'on interpelle », relève encore Christian Bourquin. Chaque véhicule de la Sécurité publique a également été équipé d'un défibrillateur semi-automatique.

Depuis 2018, l'ensemble des entités sécuritaires de la Ville, soit les ambulanciers, pompiers, Protection civile et Sécurité publique, sont réunies à la Maladière. « Comme le montre l'exemple de la formation aux premiers secours, ce regroupement a eu pour effet bénéfique de stimuler la collaboration entre l'ensemble des équipes, de favoriser les synergies et les partages d'expérience », se réjouit Didier Boillat.

Ville de Neuchâtel

### Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, conseiller communal en charge de la sécurité, 032 717 71 01  
Christian Bourquin, chef de la sécurité publique, SPS, 032 717 57 01

